



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E143105

VALABLE JUSQU'AU 24/06/2027

ÉDITÉ LE

27/05/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC COUTANCES 2008B00362

Siret : 507 603 769 00013

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 3078920

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 22072882304

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 22072882304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : SARL CAROLINE BRETON

6 RUE AU TELLIER  
SAINT SAMSON DE BONFOSSE  
50750 BOURGVALLEES

Téléphone : 02 33 56 60 24

Fax : 02 33 75 96 38

Portable : 06 75 32 55 23

Site Internet :

E-mail : sarlcarolinebreton@gmail.com

Responsabilité légale :

BRETON CAROLINE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	05/06/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	05/06/2025
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	11/04/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	20/05/2021

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.